PROGRAMME

Actualité jurisprudentielle et législative du droit de la construction

Date : jeudi 6 juillet 2023, 14h30 - 16h30

Durée : 2H

Lieu : Présentiel à la Maison de la Chimie (28 rue Saint Dominique, 75007 Paris) / Distanciel

Contenu de la formation :

1. Actualité du droit de la construction
2. Actualité de l'assurance-construction

VENNETIER Anne, Avocat

Biographie : Avocate au Barreau de Nantes, et associée fondatrice du Cabinet Falga-Vennetier, je suis diplômée de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne en Droit privé et Droit des affaires.
A la sortie de mon Master II recherche, j'ai immédiatement intégré le cabinet Boré – Salve de Bruneton, Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, au sein duquel j'ai développé, pendant plusieurs années, des connaissances juridiques pointues, notamment en droit de la responsabilité civile, droit immobilier, et droit de la construction.
J'ai effectué mon cursus d'élève avocat en parallèle, tout en assumant un poste de chargée d'enseignement de droits des contrats et de la responsabilité au sein de l'Université Paris X – Nanterre.
J'ai prêté serment en 2012, et j'ai rapidement développé ma clientèle personnelle, ce qui m'a permis de m'installer à mon compte, puis de m'associer avec Olivier FALGA.
J'ai également rédigé plusieurs articles qui ont été publiées dans des revues de référence.
Mon engagement auprès du barreau de Nantes m'a menée à la Présidence de la commission égalité femme-homme.
Enfin, un organisme de formation me confie très régulièrement des formations à destination d'agents généraux d'assurance en droit des assurances construction dans toute la France ; ces missions me permettent de remettre les bonnes pratiques au centre des préoccupations du secteur.

FALGA Olivier, Avocat

Biographie : Avocat au Barreau de Paris et associé fondateur du cabinet Falga-Vennetier, je suis diplômé de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne en Droit privé et Droit des affaires.

Je suis est également titulaire de deux troisièmes cycles (Master 2 Recherche), en Droit processuel et en Droit pénal.

Durant plusieurs années, j'ai enseigné en procédure civile à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et collaboré avec des éditeurs juridiques de premier plan.

Fort d'une expérience en qualité d'avocat collaborateur au sein du cabinet Normand & Associés, j'ai ensuite rejoint la SCP Gaschignard, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, ce qui m'a permis de développer une expertise technique aussi bien dans le domaine du contentieux que dans celui du conseil.

Objectif pédagogique :

Méthode pédagogique : Approche pragmatique de la matière, pédagogie favorisant l'interactivité entre participant et intervenants

Prérequis : être avocat

Public visé : Professionnel du Droit

Niveau :
2 - Approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière

Support pédagogique : Un support pédagogique sera remis en fin de formation

Evaluation de la formation : un questionnaire de satisfaction sera envoyé en fin de formation

Tarif : 105 € HT

Je suis également titulaire d'un diplôme universitaire en droit et contentieux de l'urbanisme ainsi que d'un diplôme universitaire de médiateur judiciaire.

Enfin, je dispense très régulièrement des formations à destination d'agents généraux d'assurance en droit des assurances construction dans toute la France.